



Commune de Leysin

Leysin, le 6 novembre 2020/JJB/cd

AU CONSEIL COMMUNAL
DE ET A
1854 LEYSIN

PREAVIS NO 12/2020

Rénovation du Centre Sportif de Crettex-Jaquet – 1^{ère} étape

Délégué de la Municipalité : Monsieur Jean-Marc Udriot, Syndic

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

1. Preamble

Le contexte géographique de Leysin et son histoire ont toujours été des moteurs de mouvement et une incitation au sport. L'ADN sportif de Leysin se retrouve dans la densité et la vitalité de l'offre dont les centres sportifs sont une pièce maîtresse.

Pour des raisons historiques, Leysin dispose de deux centres sportifs, reconnus d'importance cantonale :

1. Crettex-Jaquet, porte d'entrée de la station dans le bas du village, construit en 1974
2. Place Large, situé au cœur de la station, à proximité des hôtels et des remontées mécaniques, construit en 1987 sur l'emplacement de l'ancienne piscine en plein air, ouverte en 1956, premier témoin de la transition touristique de la station.

Les deux centres ne sont plus de première jeunesse et des réflexions approfondies ont été menées afin de les transformer et de les mettre en conformité.

La Municipalité de Leysin, à travers son programme de législature et suivant des souhaits exprimés par les autorités cantonales, a formulé une vision d'avenir pour la transition de la station. Elle projette de matérialiser la vision 4 saisons en :

1. Capitalisant sur les deux emplacements existants pour maintenir un pôle d'accueil à l'entrée de la station (Crettex-Jaquet) et un centre de gravité dans le village (Place Large);

2. Recherchant un partenariat public-privé pour le développement du Centre de la Place Large en s'appuyant sur l'arrivée prévue du train et l'élargissement de l'offre ludo-sportive.
3. Améliorant substantiellement le Centre de Crettex-Jaquet.

La rénovation et l'amélioration de l'offre du Centre Sportif de Crettex-Jaquet représente un investissement considérable, difficilement supportable pour les finances communales. Il a donc fallu opérer des choix stratégiques en matière de :

- Développement durable avec augmentation de l'offre 4 saisons
- Energie
- Santé et accessibilité
- Formations
- Choix du bâti.

2. Développement durable avec augmentation de l'offre 4 saisons

Notre village se trouve face à un défi important pour ces prochaines décennies. Le réchauffement climatique est un risque reconnu pour la pratique des sports d'hiver dans les stations de moyenne montagne. Leysin a la chance de disposer déjà d'une offre conséquente permettant de développer de nouvelles activités orientées vers un tourisme 4 saisons.

Ces prochaines années, la diversification de l'offre sera au cœur des préoccupations de notre société. Les centres sportifs feront partie intégrante de cette transition 4 saisons grâce à la richesse et la qualité des infrastructures sportives. Ces dernières seront un atout majeur d'une destination de moyenne montagne comme la nôtre.

L'évolution de la pratique de vacances actives et de la concurrence exigent une capacité d'adaptation. L'évolution des centres sportifs s'accompagnera d'une ferme volonté d'étoffer des programmes, activités et animations destinés à tous types de clientèles. Pour avancer. Il est donc primordial de développer de nouveaux projets avec des offres sur mesure pour tous. Gestion Sportive Leysin SA (GSL) doit devenir une société innovante qui fait vivre le sport et les loisirs 4 saisons et devenir ainsi un des outils aux services de cette transition. Leysin doit capitaliser sur l'attractivité de son offre et de ses infrastructures sportives.

L'amélioration de l'offre devra aussi permettre de répondre aux souhaits de la clientèle actuelle et future, telle que :

- Résidents (Clubs locaux et clientèle individuelle)
- Hôtes (Résidences secondaires, clientèle hôtelière, pendulaires)
- Ecoles (locales, vaudoises, suisses et internationales)
- Clubs sportifs

Il faudra également conserver les revenus de la taxe de séjour générée par cette clientèle et rechercher de nouveaux revenus pour GSL, tant avec des recettes directes qu'avec une augmentation de celles de la taxe de séjour.

Jeunesse & Sport a choisi Leysin comme centre d'importance régional en y implantant la Maison du Sport Vaudois. Notre projet de développement répondra également à leurs attentes en infrastructures.

L'ensemble de ces projets ont été discutés avec les différents Départements du canton de Vaud et doivent répondre aux multiples questions soulevées par les instances cantonales ainsi que de la motion Venizelos (développement tourisme 4 saisons). Les Départements de l'Etat soit, le SEPS (service de l'éducation physique et du sport) ainsi que le SPEI (service de la promotion de l'économie et de l'innovation) sont impliqués dans nos réflexions de développement de l'offre sportive.

3. Energie

Actuellement, les coûts énergétiques pèsent lourdement sur les charges de GSL. Le projet prévoit l'utilisation des dernières technologies tant pour l'exploitation de la patinoire que pour l'isolation du bâtiment, la récupération et la production d'énergie. De ce fait, aussi bien les charges liées aux énergies que les rejets en CO2 seront fortement réduits.

La Municipalité s'est engagée à atteindre l'objectif de la "Société à 2000 watts" d'ici 2100 à l'aide de différents principes directeurs de durabilité, d'exemplarité, d'efficacité et de créativité. Dès lors, les travaux réalisés sur ce bâtiment permettront également de consolider le label Leysin Cité de l'énergie.

4. Santé

La participation de la population locale aux programmes - camps de vacances, programmes hebdomadaires, etc. - proposés par les centres sportifs est importante et le potentiel de développement de la pratique du sport pour tous est indéniable, notamment pour les aînés, les personnes à mobilité réduite, les résidents des établissements médicaux sociaux, comme la Fondation Claire Magnin.

Dans le cadre de l'innovation, GSL envisage de mettre en place un programme de monitoring de la santé mis à disposition de tous les utilisateurs des centres sportifs.

5. Formation et emplois

GSL est une entreprise formatrice pour des employés de commerce et agents d'exploitation qui offre des places d'apprentissage aux jeunes de la commune ou de la région. Il est à noter que le développement de programmes sportifs et de loisirs avant-gardistes permettra de créer de nouveaux postes de travail et également de renforcer les collaborations avec les acteurs économiques locaux.

6. Choix du bâti

Dans une vision de durabilité, il a été souhaité de conserver les structures de base du bâtiment de Crettex-Jaquet. Les nouveaux espaces créés permettront une grande variété d'utilisation sans augmenter les surfaces au sol tout en offrant de nouveaux volumes permettant la création de nouvelles activités 4 saisons.

7. Projet – Phasage – CHF 15'200'000.--

Ainsi, le projet de rénovation du Centre Sportif de Crettex-Jaquet a fait l'objet d'une étude de travaux distincts, de sorte à pouvoir les mener par étapes générales de réalisation. La première étape fait l'objet du présent préavis et les suivantes peuvent être menées ultérieurement et de manière indépendante.

7a – Variante partielle - CHF 5'000'000.--

Compte tenu de la capacité financière de la Commune à ce jour, il a été décidé d'établir une première tranche de travaux pour un montant de CHF 5'000'000.--. Dans cette première phase, les mesures visant à réduire les consommations énergétiques des installations ainsi que le respect des nouvelles exigences sécuritaires ont été privilégiées. Dès lors, lesdits travaux s'articulent de la manière suivante :

- Rénovation totale des vestiaires au sous-sol Sud et aménagement ancien local machinerie pour le stockage de l'eau chaude.
- Rénovation patinoire, dalle froide, groupe froid, surface de jeux et luminaires.
- Installation d'un nouveau groupe froid indépendant pour le curling ainsi que les travaux de raccordement
- Installation panneaux solaires photovoltaïque
- Création d'une communauté d'autoconsommation avec le collège Le Suchet. Travaux de raccordement
- Distribution générale eau sanitaire et chauffage
- Travaux d'urgence sur toiture plate
- Divers et imprévus
- Honoraires mandataires

Seules les activités des sports de glace seront soumises à des restrictions durant cette phase.

7b – Variante complémentaire – CHF 10'200'000.--

- Nouvelle installation de froid indépendante pour le curling
- Complément d'installation de panneaux photovoltaïques
- Rénovation de l'enveloppe thermique
- Rénovation de locaux sanitaires et des anciens vestiaires, à l'exception du sous-sol déjà réalisé
- Complément de distribution générale des installations de chauffage et sanitaire
- Création d'un ascenseur
- Modernisation de la salle triple omnisport
- Création de locaux de rangements pour matériel de gym
- Création de locaux pour catering et stockage
- Création d'un nouvel espace multiusage en dessus du local matériel de gym
- Création d'une coursive fermée au rez + étage entre la salle omnisport et la patinoire
- Nouveaux locaux techniques et vestiaires à l'Est de la patinoire
- Création d'un nouvel espace administratif en remplacement du garage matériel actuel
- Rénovation des sanitaires et vestiaires au rez et à l'étage de la partie nord
- Renforcement de la charpente ainsi que divers travaux de toitures

8. Description détaillée des travaux projetés

Le présent chapitre définit l'étape 1 répondant intégralement aux besoins relatés ci-avant. La description sommaire et les coûts de cette étape sont mentionnés dans les postes ci-après, soit :

- a) *Rénovation de la patinoire et des installations de froid* : Remplacement de la machinerie complète de production de froid pour une installation beaucoup plus performante en termes de rendement énergétique. Cette installation produira également de l'eau chaude, qui sera stockée dans de grands réservoirs situés dans les locaux libérés au sous-sol par l'ancienne production de froid, énergie d'eau chaude utilisée pour produire le chauffage et l'eau chaude sanitaire des locaux du Centre Sportif de Crettex-Jaquet.

Création d'une nouvelle dalle froide sur l'existante assurant le support de la surface de la glace avec nouveau réseau de distribution de froid sans aucun produit nocif (ammoniac) dans les différents collecteurs.

Pose d'une nouvelle surface de jeux et accessoires ainsi que changement de l'éclairage.

Le coût de cette partie de l'étape 1, comprenant également les honoraires et frais annexes, se monte à CHF 2'551'999.--.

- b) *Création d'une nouvelle installation indépendante de production de froid pour le curling* : Cette étape comprend la suppression de la chaufferie (chaudière à gaz) située dans la partie construite à l'Est de la patinoire, et utilisation de l'espace libéré pour l'installation d'une production de froid pour le curling, indépendante de la grande production de froid de la patinoire et assurant une autonomie favorable aux fonctionnements distincts des sports.

Le coût de cette partie de l'étape 1, comprenant également les honoraires et frais annexes, se monte à CHF 1'103'822.--.

- c) Installation de panneaux photovoltaïques exploités pour produire une importante quantité d'électricité solaire. Cette électricité sera autoconsommée, notamment pour le fonctionnement de la production de froid de la patinoire et du curling et également les besoins de fonctionnement du Centre Sportif de Crettex-Jaquet. L'étude prendra en compte la possibilité de se raccorder à la production d'électricité solaire du bâtiment scolaire situé à l'Ouest (hors coût ci-après).

Le coût de cette partie de l'étape 1, comprenant également les honoraires et frais annexes, se monte à CHF 413'081.--.

- d) Rénovation de l'enveloppe thermique et des vitrages des parties chauffées de la construction, soit la mise en place d'un complément d'isolation thermique sur les parties en dur des zones rénovées, avec remplacement du revêtement de façade actuel, et le remplacement des vitrages existants par des nouveaux modules beaucoup plus performants sur le plan d'isolation thermique.

Le coût de cette partie de l'étape 1, comprenant également les honoraires et frais annexes, se monte à CHF 1'393'164.--.

- e) Rénovation des locaux sanitaires et vestiaires. Situés au sous-sol, au rez-de-chaussée ainsi qu'à l'étage, ces locaux nécessitent une rénovation approfondie pour mise en conformité, en particulier le remplacement des conduites sanitaires. Les locaux recevront une ventilation mécanique, quasiment absente actuellement, et la distribution de chauffage sera intégrée dans le sol et non plus par des radiateurs. La rénovation des revêtements et installations électriques est également prévue.

Le coût de cette partie de l'étape 1, comprenant également les honoraires et frais annexes, se monte à CHF 583'039.--.

- f) Création d'un ascenseur pour répondre à la loi sur les handicapés LHand, et donner un accès mécanisé à tous les locaux du Centre Sportif de Crettex-Jaquet.

Le coût de cette partie de l'étape 1, comprenant également les honoraires et frais annexes, se monte à CHF 88'556.--.

- g) Modernisation générale de la salle triple omnisports, soit la création de séparations amovibles pour permettre une exploitation simultanée des trois salles distinctes, remplacement du plafond par une couche isolante thermiquement et amortissant sur le plan de l'acoustique, rénovation du revêtement de sol usé, création d'une installation de ventilation mécanique inexistante actuellement, remplacement des vitrages intérieurs par des dispositifs de génération moderne. Création d'espaces catering et stockage pour manifestations

Le coût de cette partie de l'étape 1, comprenant également les honoraires et frais annexes, se monte à CHF 2'888'925.--.

- h) Extension du volume existant adossé à la salle omnisport pour création de locaux de rangement pour matériel de gym et aménagement de locaux sportifs complémentaires à l'étage.

Le coût de cette partie de l'étape 1, comprenant également les honoraires et frais annexes, se monte à CHF 1'075'999.--.

- i) Création d'une coursive fermée entre la salle omnisport et la patinoire pour création de passage fermé au rez-de-chaussée et locaux sportifs complémentaires à l'étage. La dalle supérieure est exploitée pour recevoir les installations de ventilation des locaux du Centre Sportif de Crettex-Jaquet. Par-dessus, un dispositif est prévu pour le départ d'un parcours accrobranches.

Le coût de cette partie de l'étape 1, comprenant également les honoraires et frais annexes, se monte à CHF 618'731.--.

- j) Rénovation et création de nouveaux locaux techniques ainsi que des vestiaires sur l'aile Est de la patinoire.

Le coût de cette partie de l'étape 1, comprenant également les honoraires et frais annexes, se monte à CHF 995'712.--.

- k) *Rénovation et création des locaux administratifs au rez-de-chaussée et rénovation des vestiaires et sanitaires au rez et à l'étage* : mise aux normes de sécurité, adaptation de l'évolution des surfaces administratives, optimisation des espaces des collaborateurs et optimisation du desk d'accueil et de distribution de matériel à la clientèle.

Le coût de cette partie de l'étape 1, comprenant également les honoraires et frais annexes, se monte à CHF 1'918'716.--.

- l) Divers travaux de rénovation indispensables, tels que la sécurisation des cales sous la grande toiture de la halle patinoire, de mise aux normes de sécurité incendie (AEAI), d'adaptation de certains éléments signalétiques et marquages de sécurité, ainsi qu'un dispositif accrobranches.

Le coût de cette partie de l'étape 1, comprenant également les honoraires et frais annexes, se monte à CHF 1'529'348.--.

En conclusion, le coût total des parties ci-dessus, soit l'étape 1 complète, se monte à **CHF 15'161'092.--**.

9. Calendrier

Variante partielle - CHF 5'000'000.--

- ✚ 17 décembre 2020 - décision sur préavis par le Conseil Communal
- ✚ Janvier à avril 2021 - développement du projet
- ✚ Avril à juillet 2021 - préparation des dossiers à mise à l'enquête publique
- ✚ Mai à juin 2021 - appels d'offres
- ✚ Septembre 2021 à février 2022 - réalisation des travaux
- ✚ Mars 2022 - mise en service des nouvelles installations.

Variante partielle et complémentaire - CHF 15'200'000.--

- ✚ 17 décembre 2020 - décision sur préavis par le Conseil Communal
- ✚ Janvier à juillet 2021 - développement du projet
- ✚ Juillet à décembre 2021 - préparation des dossiers à mise à l'enquête publique
- ✚ Août à décembre 2021 - appels d'offres
- ✚ Janvier à décembre 2022 - réalisation des travaux
- ✚ Janvier 2023 - mise en service des nouvelles installations.

10. Etapes futures

Le choix des étapes futures pour le Centre Sportif de Crettex-Jaquet sera déterminé par les opportunités et options qui seront présentées lors de la rénovation du centre sportifs de la Place Large, ainsi que des contributions étatiques attendues.

Dans les grandes lignes nous pouvons présager des étapes suivantes :

- Agrandissement du curling pour un programme 4 pistes
- Extension du volume sur espace curling pour la création d'une salle multifonction
- Création de deux terrains de squash
- (Création d'un espace cabinet santé)
- Construction d'une halle de tennis couvrant les quatre tennis actuels
- Construction de quatre courts extérieurs sur la toiture de la nouvelle halle de tennis
- Extension du volume restaurant et transformation de l'espace d'accueil
- Construction de gradins fixes en zone Nord de la patinoire
- Travaux sur toiture principale

11. Financement

La Commune de Leysin a l'obligation stricte de se conformer à son plafond d'endettement et ne peut, de ce fait, s'engager dans cet investissement qu'à hauteur d'un montant maximum de CHF 5'000'000.--.

Dans le respect de cette capacité financière et à des fins d'efficience, le groupe de travail a donc élaboré une variante partielle. En parfaite harmonie avec le développement du projet global celle-ci permettra de débiter immédiatement des travaux sans toutefois hypothéquer l'ensemble de la rénovation.

Dans le cadre de ce type de projet, la Loi cantonale sur l'appui au développement économique (LADE) prévoit des aides à fonds perdus ainsi que des aides à fonds perdus pour les études organisationnelles.

Des négociations ont déjà été réalisées avec les autorités cantonales et les formulaires de demande ont été dûment complétés et transmis à l'organe décisionnaire pour approbation.

Les soutiens étatiques attendus consistent à une bonification d'un montant d'environ CHF 10'200'000.-- d'aides à fonds perdus. Cette subvention permettrait ainsi d'assurer le financement de la rénovation du Centre Sportif de Crettex-Jaquet.

12. Adéquation

Le projet intégré « Leysin 4 saisons – Avenir des centres sportifs » s'inscrit dans *l'objectif 4 – Adapter l'offre touristique et sportive* du programme de législature 2016 – 2021 qui vise à entamer la mue d'une station hivernale vers un modèle plus pérenne et à diversifier la composante touristique de Leysin.

13. Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de prendre la résolution suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE LEYSIN DANS SA SEANCE DU 17 DECEMBRE 2020

Vu le préavis municipal no 12/2020 du 06 novembre 2020

Où le rapport des commissions désignées pour étudier cette affaire

Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 5'000'000.-- TTC afin de financer la réalisation de la variante partielle concernant la première étape des travaux de rénovation du Centre Sportif de Crettex-Jaquet,
2. d'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire identiques aux sommes mises à disposition par les services étatiques dans le cadre des soutiens LADE mais au maximum CHF 10'200'000.-- TTC, afin de financer la variante complémentaire de la première étape des travaux de rénovation du Centre Sportif de Crettex-Jaquet,
3. d'autoriser la Municipalité à financer ces investissements par la trésorerie courante ou, cas échéant, par un emprunt auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions du marché, dans le cadre du plafond d'endettement de CHF 48'500'000.-- adopté par le Conseil Communal lors de sa séance du 8 décembre 2016, plafond utilisé au 31 décembre 2019 à hauteur de CHF 37'684'394.--,
4. d'amortir ces investissements sur 30 ans dès le budget 2023.

Ainsi délibéré par la Municipalité dans sa séance du 16 novembre 2020 pour être soumis à l'approbation du Conseil Communal.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, à l'assurance de notre considération distinguée.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :  Jean-Marc Udriot

Le Secrétaire :  Jean-Jacques Bonvin



Annexes : Transformations variante partielle CHF 5'000'000.-- (Annexes 1 et 2)
Plan – étape 1a – variante partielle CHF 5'000'000.--
Plan – étape 1 – variante partielle et complémentaire CHF 15'200'000.--
Plan – Toutes étapes – variante partielle, variante partielle et complémentaire, étape future

Annexe 1

Préavis N° 12/2020 Rénovation du Centre Sportif de Crettex-Jaquet

Variante partielle – CHF 5'000'000.--

Chapitre 7a, Description et coûts

Le présent chapitre définit l'étape 1a uniquement. La description sommaire et les coûts de cette étape partielle sont mentionnés dans les postes détaillés ci-dessous, soit :

- *Rénovation de la patinoire et ses installations de froid* : remplacement de la machinerie complète de production de froid pour une installation beaucoup plus performante en termes de rendement énergétique. Cette installation produira également de l'eau chaude, qui sera stockée dans de grands réservoirs situés dans les locaux libérés au sous-sol par l'ancienne production de froid, énergie d'eau chaude utilisée pour produire le chauffage des locaux du CSCJ.
Nouveau réseau de distribution de froid sans aucun produit nocif (amoniac) dans les différents collecteurs.
Le coût de cette partie de l'étape 1a, comprenant également les honoraires et frais annexes, se monte à CHF 2'324'105.-
- *Création d'une nouvelle installation indépendante de production de froid pour le curling* : cette partie comprend la fourniture et mise en place d'une installation autonome de production de froid pour le curling, située dans un container à installer sur le toit des locaux Est actuels. Cette nouvelle installation sera indépendante de la grande production de froid de la patinoire et assurera une autonomie favorable aux fonctionnements distincts des sports. Pour la surface des pistes de curling, il est prévu de disposer des nattes de glace (principe des patinoires éphémères) qui seront compatibles avec la nouvelle production de froid. Ce dispositif provisoire pourra être démonté et revendu ultérieurement, lors de la réalisation des potentielles étapes suivantes.
Le coût de cette partie de l'étape 1a, comprenant également les honoraires et frais annexes, se monte à CHF 459'987.-.
- *Production d'électricité au moyen de panneaux solaires photovoltaïques* : installation de panneaux solaires photovoltaïques apposés, dans cette première étape, sur la surface de toiture des vestiaires situés au sud du centre sportif de Crettex-Jaquet. Par ailleurs, il est prévu d'exploiter la production déjà installée sur le bâtiment scolaire du Suchet et de le raccorder au moyen d'un câble reliant le collègue au centre sportif.
Le coût de cette partie de l'étape 1a, comprenant également les honoraires et frais annexes, se monte à CHF 697'213.-.
- *Rénovation des vestiaires en sous-sol* : de par le démontage complet de la production de froid actuelle dans le local technique situé au sous-sol, les locaux de vestiaires adjacents seront pratiquement démolis par la proximité avec le local technique. Les travaux prévoient par conséquent une rénovation approfondie pour mise en conformité, le remplacement des conduites sanitaires qui ne répondent plus aux normes d'hygiène. Les locaux recevront une ventilation mécanique, quasiment absente actuellement, et la distribution de chauffage sera intégrée dans le sol et non plus par des radiateurs. La rénovation des revêtements et installations électriques est également prévue. Le coût de cette partie de l'étape 1a, comprenant également les honoraires et frais annexes, se monte à CHF 588'627.-

- Divers travaux techniques nécessaires au fonctionnement optimum des postes ci-dessus, tels que l'ajout d'une nouvelle chaudière, raccordement hydraulique des locaux entre eux, pour assurer le chauffage depuis la grande production de froid/de chaleur, les grands réservoirs d'eau pour le stockage de l'eau chauffée, la réparation des toitures plates en fin de vie sur les locaux situés au nord du centre sportif, les adaptations pour mise en sécurité de l'exploitation et des occupants. Le coût de cette partie de l'étape 1a, comprenant également les honoraires et frais annexes, se monte à CHF 879'691,-.

DEVIS ESTIMATIF DES COÛTS

N°	Description	Coûts TTC				
		Rénovation patinoire + install	Rénovation curling + prod. froid	Panneaux photovoltaïques	Rénovation locaux sanitaires + vestiaires	Divers + technique + sécurité
1	Généralités					
1.1	Distribution générale de chauffage reliant les volumes chauffés depuis la chaufferie					58 804 CHF
1.2	Distribution générale de l'eau sanitaire reliant les volumes chauffés depuis la chaufferie					61 066 CHF
1.3	Honoraires ingénieur cvs					17 981 CHF
1.4	Frais divers et taxes sur l'ensemble des travaux et honoraires					95 789 CHF
9	Rénovation vestiaires en sous-sol					
9.1	Démolitions et déconstructions diverses, frais d'évacuation et taxes					66 774 CHF
9.2	Transformation intérieure des vestiaires, remplacement carrelages, faux-plafonds					94 238 CHF
9.3	Transformation ancienne installation froid pour locaux accumulateurs eau					53 850 CHF
9.4	Installations électriques ct fort + faible					20 393 CHF
9.5	Installation de chauffage					33 064 CHF
9.6	Installation de ventilation					11 847 CHF
9.7	Installations sanitaires					162 412 CHF
9.8	Honoraires mandataires					79 664 CHF
9.9	Provision pour imprévus pour ce chapitre					66 386 CHF
10	Rénovation Patinoire et ses installations techniques					
10.2	Carottage pour pose de sondes de contrôle	14 540 CHF				
10.3	Blocage joint de dilatation dalle de glace existante, bandes de carbone	5 977 CHF				
10.4	Rénovation complète de la patinoire, nouvelle surface 60 x 30 m 1'800 m2 sans réseau chaud, nouveau groupe frigorifique, solution recommandée par La Pati	1 565 420 CHF				
10.5	Equipement de patinoire, jeux	64 620 CHF				
10.6	Remplacement de l'éclairage de la surface patinoire	40 495 CHF				
10.7	Installations électriques ct fort + faible	61 998 CHF				
10.8	Installation de chauffage	2 154 CHF				
10.10	Installations sanitaires	2 154 CHF				
10.11	Honoraires mandataires	263 604 CHF				
10.12	Provision pour imprévus pour ce chapitre	303 144 CHF				
11	Rénovation du Curling et ses installations techniques					
11.1	Démolitions et déconstructions diverses, frais d'évacuation et taxes		25 000 CHF			
11.7	Rénovation complète de la surface curling, Assainissement amoniac, nouveau groupe frigorifique, installation d'une natte pour patinoire provisoire durant les travaux		250 000 CHF			
11.8	Installations électriques ct fort + faible		59 666 CHF			
11.9	Installation de chauffage		2 154 CHF			
11.11	Installations sanitaires		2 154 CHF			
11.12	Honoraires mandataires		61 015 CHF			
11.13	Provision pour imprévus pour ce chapitre		59 998 CHF			
13	Installation panneaux solaires photovoltaïques					
13.1	Virevent toiture principale en façade Sud			300 000 CHF		
13.31	Toiture vestiaires Sud			89 606 CHF		
13.32	Liaison CSCJ - Collège			86 160 CHF		
13.33	Adaptation TGBT Collège			10 770 CHF		
13.34	Rénovation TGBT CSCJ			53 850 CHF		
13.40	Démarche pour constitution pour la Communauté d'autoconsommation			10 770 CHF		
14.41	Démarche pour constitution pour la Communauté d'autoconsommation			82 674 CHF		
13.5	Provision pour imprévus pour ce chapitre			63 383 CHF		
14	Divers et installations techniques spécifiques					
14.1	Rénovation + isolation des toitures plates sur locaux Nord					100 000 CHF
14.2	Mise à norme diverses pour conformité sécurité feu selon AEA1					86 160 CHF
14.3	Chaudière d'appoint gaz + accumulateur d'eau 10'000 litres + régulation MCR					204 630 CHF
14.4	Batterie générale distribution sanitaire + accumulateur d'eau 5'000 litres					85 298 CHF
14.8	Honoraires mandataires					85 696 CHF
14.9	Provision pour imprévus pour ce chapitre					84 268 CHF
		2 324 105 CHF	459 987 CHF	697 213 CHF	588 627 CHF	879 691 CHF

4 949 624 CHF



MOTRECE LEVY/ARIZ
COI/M/UR/IE DE LEYSIN
ALISEE MATRE D'OUVRAGE
RUE DU VILLAGE 39
1554 - LEYSIN
ALEXIS CHAVIER
ROUTE DU CHIFFRE 4 | 1554 - LEYSIN
ARTICLE CADASTRAL 11554

TRANSFORMATION DU CENTRE SPORTIF DE CRETTEX-JAQUET À LEYSIN

1ère ÉTAPE

PLAN REZ-DE-CHAUSSÉE_P00_V3_E1a

N° AFFAIRE	N° PHASE SA	N° PLAN
2005	431	503

DESIGNATION/REF

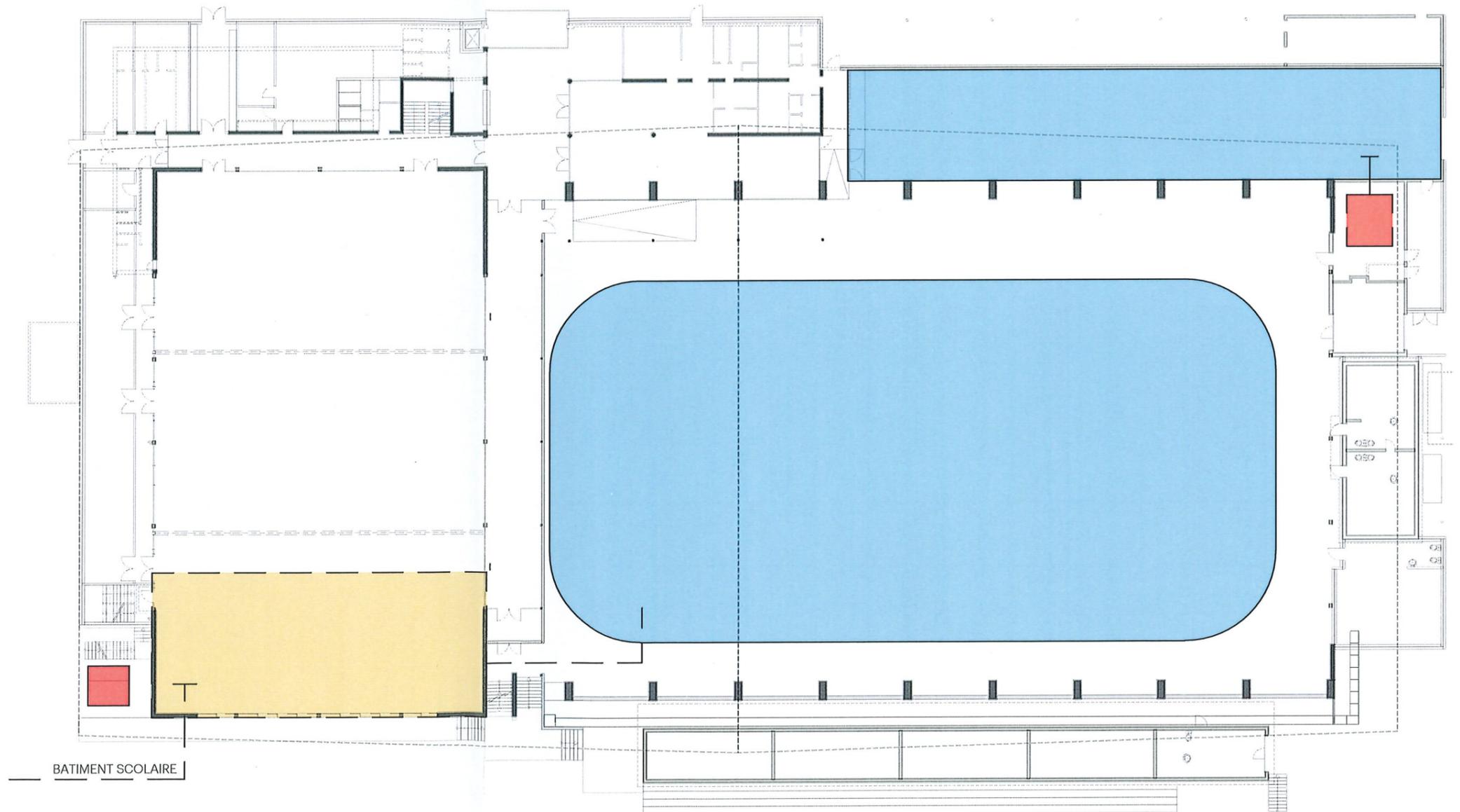
2020.11.16_431_503_P00_V3_E1a_F_1-400_A3_2005

FORMAT	ÉCHELLE	DATE
A3_420 x 297 mm	1:400	2020.11.16

NIVEAU DE RÉFÉRENCE ± 0.00 = NIVEAU FOND FINI REZ-DE-CHAUSSÉE

NIVEAU F.F. ± 0.00 = NIVEAU ALTIMÉTRIQUE + 1'250.00 m s/mer

ÉTAPE 1a



F-Partenaires SA
Route de Chavannes 9 | 1007 Lausanne

info@f-partenaires.ch
www.f-partenaires.ch
+41 (0) 22 354 60 03



MATRELS V-VISAGE
COR/MUNIC/DE LEYSIN

AGENCE MATRE D'OUVRAGE
RUE DU VILLAGE 39
1854 - LEYSIN

AGENCE CHANTIER
ROUTE DU CASPIRO 4 | 1854 - LEYSIN
ARTICLE CADASTRAL 11954

TRANSFORMATION DU CENTRE SPORTIF DE CRETTEX-JAQUET À LEYSIN

1ère ÉTAPE

PLAN REZ-DE-CHAUSSEE_P00_V3_E1

N° AFFAIRE	N° PHASE IM.	N° PLAN
2005	431	504

DESIGN PARTENAIRES

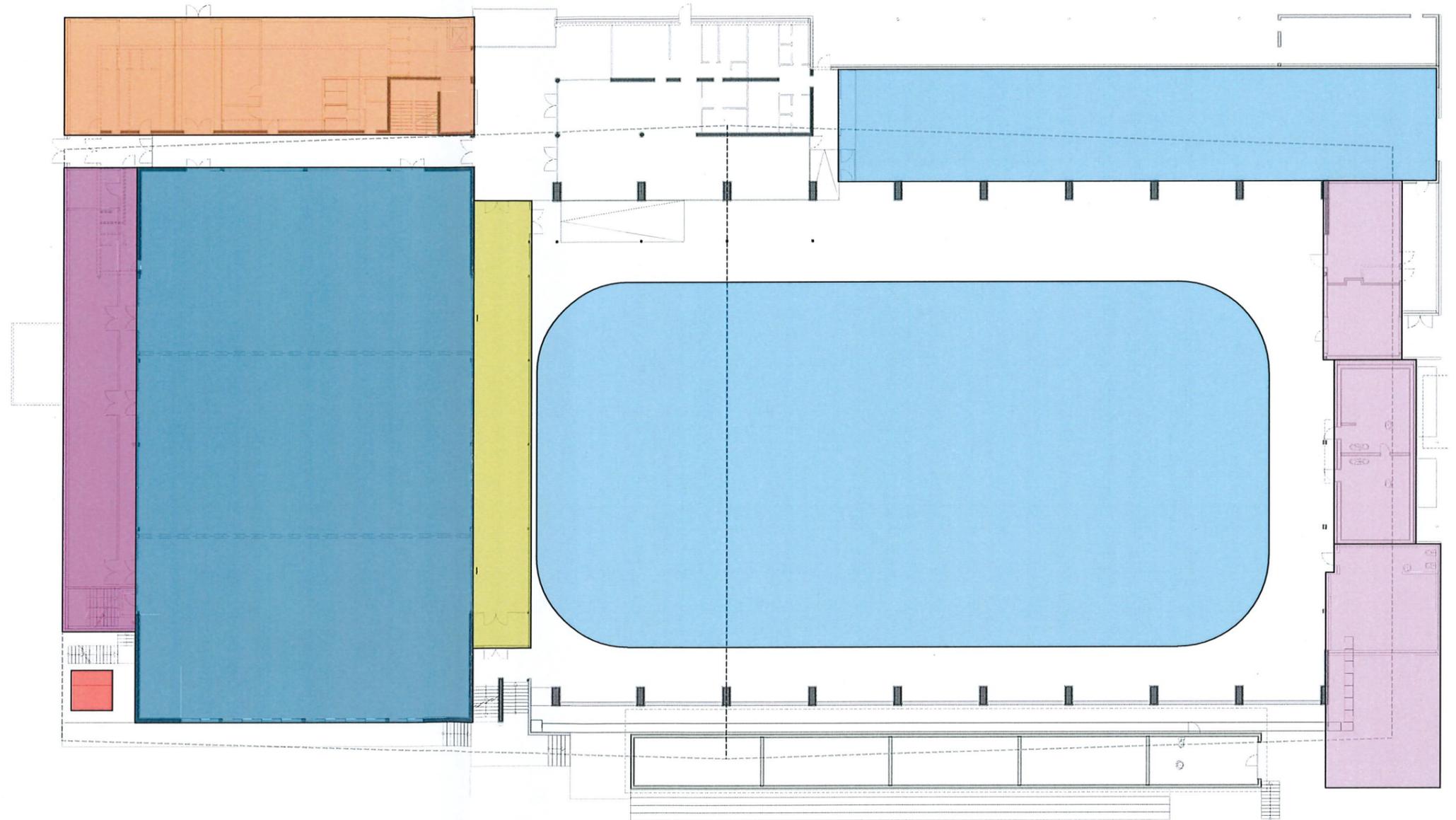
2020.11.16_431_504_P00_V3_E1_F_1-400_A3_2005

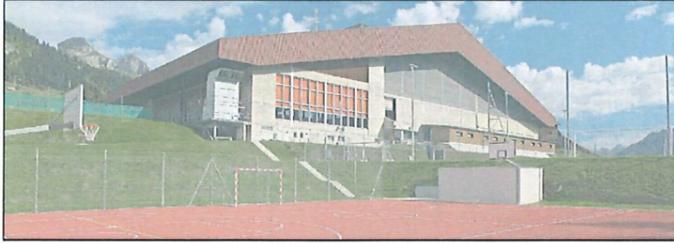
FORMAT	ÉCHELLE	DATE
A3_420 x 297 mm	1 : 400	2020.11.16

NIVEAU DE RÉFÉRENCE ± 0.00 = NIVEAU FOND FINI REZ-DE-CHAUSSEE

NIVEAU F.F. ± 0.00 = NIVEAU ALTIMÉTRIQUE + 1250.00 m s/mer

ÉTAPE 1





MATRIÈRE EN VENTE
COR/M/UR/HE DE LEYSIN

AGENCE MAÎTRISE D'OUVRAGE
RUE DU VILLAGE 39
1854 - LEYSIN

AGENCE CHANTIER
ROUTE DU CAMPING 4 | 1854 - LEYSIN
ARTICLE CADASTRAL 11954

TRANSFORMATION DU CENTRE SPORTIF DE CRETTEX-JAQUET À LEYSIN

1ère ÉTAPE

PLAN REZ-DE-CHAUSSÉE_POO_V3_E

N° AFFAIRE	N° PHASE IM	N° PLAN
2005	431	505

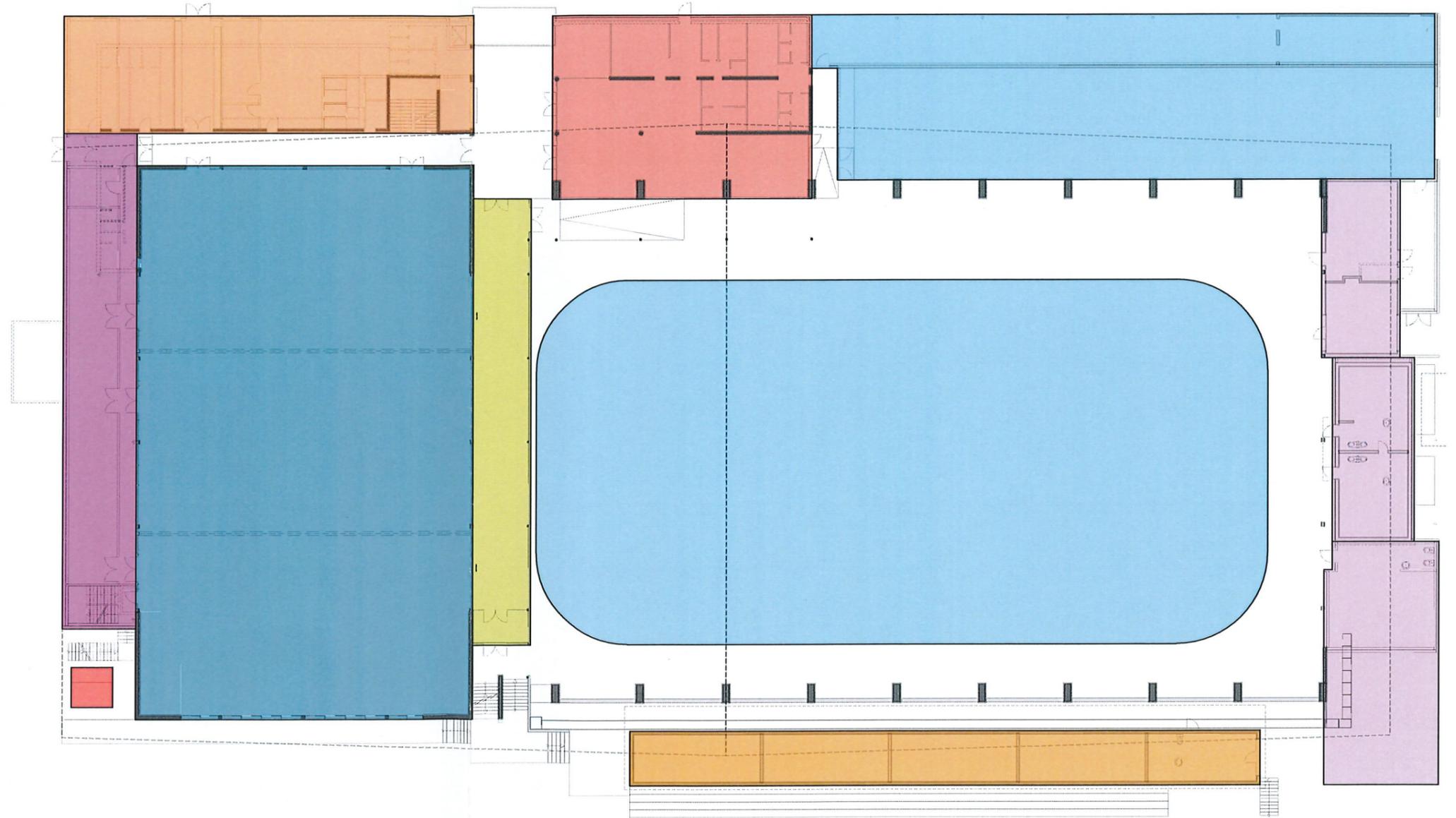
DÉSIGNATION ÉDIFI

2020.11.16_431_505_POO_V3_E_F_1-400_A3_2005

FORMAT	ÉCHELLE	DATE
A3_420 x 297 mm	1 : 400	2020.11.16

NIVEAU DE RÉFÉRENCE ± 0.00 = NIVEAU FOND FINI REZ-DE-CHAUSSÉE
NIVEAU F.F. ± 0.00 = NIVEAU ALTIMÉTRIQUE + 1'250.00 m s/mer

TOUTES ÉTAPES





CONSEIL COMMUNAL DE LEYSIN

EXTRAIT

du procès-verbal de la séance du 17 décembre 2020
Présidée par Monsieur Claude GAULIS

LE CONSEIL COMMUNAL DE LEYSIN

Vu le préavis municipal n° 12/2020 du 6 novembre 2020 relatif à la

RÉNOVATION DU CENTRE SPORTIF DE CRETTEX-JAQUET – 1^{ÈRE} ÉTAPE

Où le rapport des Commissions

Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DÉCIDE

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 5'000'000.00 TTC afin de financer la réalisation de la variante partielle concernant la première étape des travaux de rénovation du Centre Sportif de Crettex-Jaquet,
2. d'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire identique aux sommes mises à disposition par les services étatiques dans le cadre des soutiens LADE mais au maximum CHF 10'200'000.00 TTC, afin de financer la variante complémentaire de la première étape des travaux de rénovation du Centre Sportif de Crettex-Jaquet,
3. d'autoriser la Municipalité à financer ces investissements par la trésorerie courante ou, cas échéant, par un emprunt auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions du marché, dans le cadre du plafond d'endettement de CHF 48'500'000.00 adopté par le Conseil communal lors de sa séance du 8 décembre 2016, plafond utilisé au 31 décembre 2019 à hauteur de CHF 37'684'394.00,
4. d'amortir ces investissements sur 30 ans dès le budget 2023.

Ainsi délibéré en séance du 17 décembre 2020

Au nom du Conseil communal de Leysin :
Le Président :

Claude Gaulis

La Secrétaire :

Corinne Delacrétaz





COMMUNE DE LEYSIN

LA MUNICIPALITE

DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

La Municipalité de la Commune de Leysin

agissant en vertu de la Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP), porte à la connaissance des électeurs que, dans sa séance du 17 décembre 2020, le Conseil communal a adopté

le préavis municipal no 12/2020 du 6 novembre 2020 relatif à la

RÉNOVATION DU CENTRE SPORTIF DE CRETTEX-JAQUET – 1^{ERE} ÉTAPE

et a décidé

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 5'000'000.00 TTC afin de financer la réalisation de la variante partielle concernant la première étape des travaux de rénovation du Centre Sportif de Crettex-Jaquet,
2. d'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire identique aux sommes mises à disposition par les services étatiques dans le cadre des soutiens LADE mais au maximum CHF 10'200'000.00 TTC, afin de financer la variante complémentaire de la première étape des travaux de rénovation du Centre Sportif de Crettex-Jaquet,
3. d'autoriser la Municipalité à financer ces investissements par la trésorerie courante ou, cas échéant, par un emprunt auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions du marché, dans le cadre du plafond d'endettement de CHF 48'500'000.00 adopté par le Conseil communal lors de sa séance du 8 décembre 2016, plafond utilisé au 31 décembre 2019 à hauteur de CHF 37'684'394.00,
4. d'amortir ces investissements sur 30 ans dès le budget 2023.

Les électeurs peuvent consulter ces décisions au Greffe municipal. Ces décisions sont susceptibles de référendum qui doit être annoncé par écrit à la Municipalité dans un délai de dix jours (art. 110 al 1 LEDP) qui suivent le présent affichage soit jusqu'au 6 janvier 2021.

Si la demande de référendum satisfait aux exigences, la Municipalité prendra formellement acte de son dépôt, autorisera la récolte des signatures, scellera la liste et informera le comité du nombre minimum de signatures requis ; le titre et le texte de la demande de référendum seront affichés au pilier public (art. 110 al. 3 LEDP). Le délai de récolte des signatures sera de 30 jours dès l'affichage de l'autorisation de récolte des signatures prévu à l'art. 110 al. 3 LEDP (art. 110a al. 1 LEDP).

Enfin, si le délai référendaire court durant les jours de Noël, de Nouvel An ou de Pâques, il sera prolongé de 5 jours. Si ce délai court pendant la période allant du 15 juillet au 15 août, il sera prolongé de 10 jours (art. 110a al. 1 et 105 1bis et 1ter par analogie).

Leysin, le 17 décembre 2020

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :  Jean-Marc Udriot

Le Secrétaire :  Jean-Jacques Bonvin

